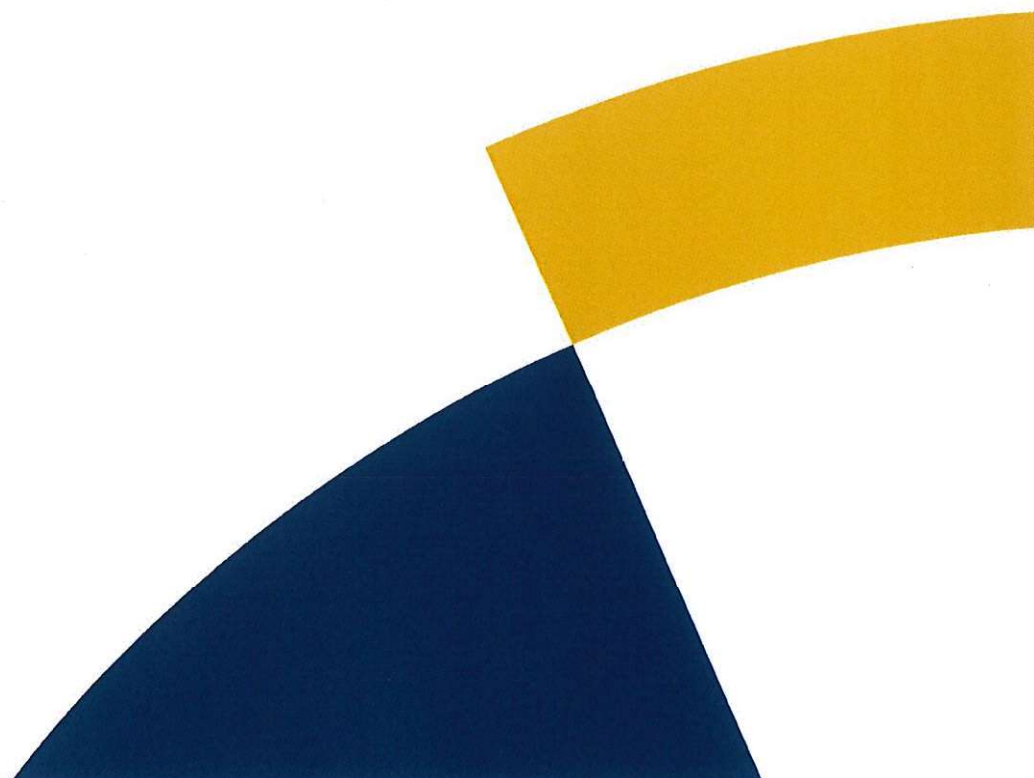


ASSOCIATION SAMUEL VINCENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION SAMUEL VINCENT
365, chemin Combe des oiseaux
30900 NIMES

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SAMUEL VINCENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06, exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

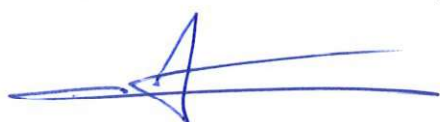
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mauguio, le 3 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

A blue ink signature, appearing to be 'Julien DUFRENE', written in a stylized, cursive script.

Julien DUFRENE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	14 592	6 838	7 754	10 673
Autres immobilisations incorporelles	52 526	17 430	35 096	7 701
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	152 734		152 734	152 734
Constructions	9 218 463	4 352 698	4 865 765	5 088 282
Installations techniques, matériel et outillage	435 564	486 630	-51 067	-26 564
Autres immobilisations corporelles	1 501 470	1 315 544	185 926	249 596
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	752 424		752 424	657
BIENS RECUS PAR LEGS / DONATIONS POUR CESSION				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	9 613		9 613	15 548
<u>TOTAL I</u>	<u>12 137 386</u>	<u>6 179 140</u>	<u>5 958 246</u>	<u>5 498 628</u>
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (B & S)				
Marchandises				
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés	370 493		370 493	479 939
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 680 135		2 680 135	1 495 560
Charges constatées d'avance	17 111		17 111	12 541
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	423 300		423 300	914 516
Disponibilités	1 406 681		1 406 681	985 367
<u>TOTAL II</u>	<u>4 897 720</u>		<u>4 897 720</u>	<u>3 887 922</u>
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
<u>TOTAL III</u>				
TOTAL DE L'ACTIF	17 035 106	6 179 140	10 855 966	9 386 550

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	28 325	28 325
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves activités SMS gestion contrôlée	1 578 766	1 578 766
Autres réserves	102 850	102 850
Report à nouveau des activités sociales médico sociales	-835 770	-633 124
Report à nouveau propre	2 125 914	2 233 358
Résultat de l'exercice	-326 136	-310 090
SITUATION NETTE	2 673 949	3 000 085
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	1 965 150	1 260 119
Provisions réglementées	183 716	183 716
<u>TOTAL I</u>	<u>4 822 815</u>	<u>4 443 920</u>
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	309 183	222 732
<u>TOTAL II</u>	<u>309 183</u>	<u>222 732</u>
PROVISIONS		
Provisions pour risques	56 811	60 538
Provisions pour charges		
<u>TOTAL III</u>	<u>56 811</u>	<u>60 538</u>
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 711 471	2 124 972
Emprunts et dettes financières diverses	100 000	100 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	757 393	477 459
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 982 382	1 927 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 912	30 705
Produits constatés d'avance		-1 000
<u>TOTAL IV</u>	<u>5 667 157</u>	<u>4 659 360</u>
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	10 855 966	9 386 550

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Simple : Variation en valeur
Cotisations	2 770	2 870	-100
Ventes de Biens et services	1 674 869	1 462 530	212 339
Production stockée			
Production immobilisée			
Concours publics et subventions	11 189 796	9 763 741	1 426 055
Ressources liées à la générosité du public	800		800
Contributions financières			
Reprises amortissements, dépréciations et provisions	24 200	35 440	-11 240
Utilisation des fonds dédiés	222 732	317 546	-94 814
Autres produits	282 965	189 546	93 419
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>13 398 131</u>	<u>11 771 674</u>	<u>1 626 458</u>
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	3 148 387	2 624 339	524 047
Aides financières	64 993	66 224	-1 231
Impôts et taxes	743 401	670 850	72 551
Salaires et Traitements	6 423 732	5 819 673	604 059
Charges sociales	2 431 256	2 175 175	256 081
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	458 899	436 075	22 824
Dotations aux provisions	20 473	28 893	-8 419
Report en fonds dédiés	309 183	222 732	86 451
Autres charges	101 972	126 014	-24 042
<u>Charges d'exploitation</u>	<u>13 702 297</u>	<u>12 169 976</u>	<u>1 532 321</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-304 166	-398 302	94 137
Produits financiers	15 914	15 838	75
Charges financières	35 720	31 739	3 981
<u>Résultat financier</u>	<u>-19 806</u>	<u>-15 900</u>	<u>-3 906</u>
RESULTAT COURANT	-323 972	-414 202	90 231
Produits exceptionnels		107 267	-107 267
Charges exceptionnelles		307	-307
<u>Résultat exceptionnel</u>		<u>106 960</u>	<u>-106 960</u>
Participation des salariés			
Impôts sur les sociétés	2 164	2 847	-683
EXCEDENT OU DEFICIT	-326 136	-310 090	-16 046
Contributions volontaires en nature	382 766	504 559	-121 793
Charges des contributions volontaires en nature	-382 766	-504 559	121 793

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

Description de l'objet social de l'entité

La Société de l'école Samuel Vincent" est une association créée le 10 février 1892 et reconnue d'utilité publique depuis le 8 mars 1892. L'association affirme et défend son attachement aux valeurs républicaines, humanistes et aux principes fondamentaux de démocratie, de laïcité et de justice sociale. Les missions de l'association s'inscrivent et sont issues des statuts de l'association et des références déontologiques de l'action sociale et des textes fondateurs du secteur. 3 Principes fondamentaux fondent les actions : Soutenir les familles dans l'exercice de leur responsabilité parentale, prendre en compte l'intérêt de l'enfant inscrit dans sa famille, accueillir et accompagner l'enfant dans sa globalité.

Description de la nature et du périmètre des activités ou des missions sociales réalisées

Les activités sont organisées autour de pôles :

- Pôle Maison d'Enfants à Caractère Social (Hébergement, SAPMN, Action Educative à Domicile). Accueil des bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance du Gard, sous l'égide d'une convention passée avec le Conseil Départemental du Gard. Les services pour mineurs permettent d'accompagner 113 garçons et filles de 5 à 18 ans. Le Service d'Accompagnement des Jeunes Majeurs apporte un soutien matériel et éducatif à 22 femmes et hommes âgés de 18 à 21 ans.
- Pôle pédagogique Collège Spécialisé (70 élèves externes ou demi-pensionnaires) / L'établissement accueille des élèves de la 6ème à la 3ème et dispose de 2 dispositifs U.L.I.S. (Unité Localisée d'Intégration Scolaire).
- Pôle Enfance Parentalité (Crèche, Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), Relais Petite Enfance (RPE), Maison Départementale de l'Enfant et de la Famille (MDEF), Ludothèque, REAAP du Gard, Côté Jardins Solidaires, Actions Séniors et Publics Vulnérables)
- Pôle Prévention / Médiation Développement Social de Territoires (Ludothèque Vauvert, Médiation dans les Transport, 4 services de Prévention spécialisées à Vauvert, Marguerittes, Saint Gilles, Beaucaire, 2 Espaces de Vies Sociales à Beaucaire et Nîmes)
- Diverses actions à la demande des pouvoirs publics dans le cadre de l'objet social de l'association

2/ Faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant

M.E.C.S.

Extension du « Ségur » à tous les salariés par accord AXESS étendu. Absence de financement. Impact = - 283 KEuros environ. Financement partiel de 43 K

Fin de la modalité SAPMN en 2026. Discussion en cours avec le CD 30.

E.A.J.E.

LES GRILLONS : Travaux en cours pour un montant de 725 K . Ouverture prévue le 04/05/2026.

COLLEGE

Révision des frais de scolarité à la rentrée 2025, impact + 3 K / an.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

3/ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du 5/
- Indépendance des exercices

4/ L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions (composants)	4 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	1 à 10 ans
- Matériel et outillage	1 à 20 ans
- Matériel de transport	4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau des réserves et provisions décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Subventions d'investissement

Le tableau des subventions d'investissement décrit, le cas échéant, l'obtention de nouvelles subventions, les quotes-parts de ces subventions d'investissement virées au résultat, et la diminution des subventions.

Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

5/ Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable. L'association applique une méthode prospective, le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements induits sont les suivants :

- Les postes de transferts de charges sont supprimés. Les opérations précédemment affectées dans ces comptes sont désormais comptabilisées en produits de refacturation, en produits d'indemnité d'assurance ou en déduction des charges qu'ils compensent, selon la nature de l'opération.
 - L'utilisation des comptes de produits et charges exceptionnels est strictement limitée aux opérations liées à un " événement majeur et inhabituel ".
- Comparatif difficile sur certains comptes.

6/ Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- du règlement n° 2014-03 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général.
- du règlement n° 2018-06 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- du règlement n° 2019-04 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 8 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes de droit privé à but non lucratif.
- du règlement n°2022-06 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 4 Novembre 2022 modifiant le règlement n°2014-03 de l'ANC du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.
- de l'arrêté du 27 Décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Gestion contrôlée : Présentation

7/ Résultats de la gestion contrôlée

Les résultats et les reports à nouveau de la gestion contrôlée dont le détail est fourni en annexe, figurent temporairement dans les fonds propres dans l'attente de l'affectation définitive par les organismes financeurs.

Engagements en matière de retraite

8/ Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont valorisés selon la méthode des droits proratisés temporis majorés des charges sociales. Il a été retenu un taux de progression de 3%, un taux d'actualisation de 3,96%, une rotation lente du turn-over et un âge moyen de départ à la retraite de 64 ans.

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont valorisés en annexe des comptes de l'entité.

ANALYSE DES RESULTATS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
GESTION PROPRE	53 773,01			
ACTIONS ASSOCIATIVES		73 505,65		
M.E.C.S.				246 013,09
COLLEGE		1 485,91		
E.A.J.E. LA MOSAIQUE		21 020,39		
PREVENTION SPECIALISEE				20 180,64
E.A.J.E. RANGUEIL		96,56		
E.A.J.E. LES GRILLONS		17 606,69		
TOTAUX	53 773,01	113 715,20		266 193,73

RESULTATS ADMINISTRATIFS

GESTION CONTRÔLÉE ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICO-SOCIAUX	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE ANTERIEUR	CHARGES AVEC PRISE EN COMPTE DIFFEREÉ	RESULTAT ADMINISTRATIF
M.E.C.S.	-246 013,09		27 592,68	-218 420,41
PREVENTION SPECIALISEE	-20 180,64	-18 534,44	979,49	-37 735,59
TOTAUX	-266 193,73	-18 534,44	28 572,17	-256 156,00

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAU

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
COLLEGE AFFECTATION RESULTATS R.A.N. CREDITEUR A.N.C.	10 584,34 16 913,68			
ACTIONS ASSOCIATIVES AFFECTATION RESULTATS R.A.N. CREDITEUR A.N.C. R.A.N. CREDITEUR A.N.C. S.D.R.	1 352 714,11 41 951,67 112 382,28			
CRECHE LA MOSAIQUE AFFECTATION RESULTATS R.A.N. CREDITEUR A.N.C.	412 734,20 58 553,81	187 563,43		
M.E.C.S. DEFICIT 2023 EN ATTENTE DEFICIT 2024 EN ATTENTE P.C.D. / CONGES A PAYER R.A.N. CREDITEUR A.N.C.				204 374,77 184 608,80 378 925,31
PREVENTION SPECIALISEE EXC. AFF. MESURES EXPLOIT. EXCEDENT 2014 EN ATTENTE DEFICIT 2013 EN ATTENTE DEFICIT 2022 EN ATTENTE DEFICIT 2023 EN ATTENTE DEFICIT 2024 EN ATTENTE P.C.D. / CONGES A PAYER			19 905,22 730,70	876,01 17 967,26 321,85 6 980,96 62 351,32
TOTAUX	2 313 477,75	187 563,43	20 635,92	856 406,28

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	14 592,00				14 592,00
Autres immobilisations incorporelles	21 428,40	31 097,57			52 525,97
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	36 020,40	31 097,57			67 117,97
Terrains	152 734,00				152 734,00
Constructions sur sol propre	3 421 578,91	1 000,99		5 000,00	3 427 579,90
Constructions sur sol d'autrui	2 317 391,12				2 317 391,12
Installations générales, agencements des constructions	133 038,88				133 038,88
Install. techniques, Matériel et outillage	427 157,59	8 405,99			435 563,58
Install. générales, agencements divers	3 242 914,31	97 539,27			3 340 453,58
Matériel de transport	861 159,59		50 463,50		810 696,09
Matériel de bureau et informatique	437 676,64	28 331,90			466 008,54
Mobilier	214 544,82	1 309,11			215 853,93
Autres immobilisations corporelles	8 911,52				8 911,52
Immobilisations corporelles en cours	656,64	751 767,01			752 423,65
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	11 217 764,02	888 354,27	50 463,50	5 000,00	12 060 654,79
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	4 525,00				4 525,00
Prêts et autres immob. financières	11 022,95	4 627,57	5 562,07	-5 000,00	5 088,45
TOTAL IMMOB. FINANCIERES	15 547,95	4 627,57	5 562,07	-5 000,00	9 613,45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 269 332,37	924 079,41	56 025,57		12 137 386,21

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTIES	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements fin exercice
Frais d'établissement	3 919,15	2 918,40			6 837,55
Autres immobilisations incorporelles	13 727,09	3 703,05			17 430,14
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	17 646,24	6 621,45			24 267,69
Aménagement terrains					
Constructions sur sol propre	301 365,31	120 160,95			421 526,26
Constructions sur sol d'autrui	2 190 439,92	15 063,37			2 205 503,29
Installations générales, agencements des constructions	96,00				96,00
Install. techniques, Matériel et outillage	453 721,50	32 908,96			486 630,46
Install. générales, agencements divers	1 534 739,61	190 833,30			1 725 572,91
Matériel de transport	716 790,20	52 838,34	50 463,50		719 165,04
Matériel de bureau et informatique	382 424,57	26 185,11			408 609,68
Mobilier	164 189,36	14 287,66			178 477,02
Autres immobilisations corporelles	9 292,04				9 292,04
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	5 753 058,51	452 277,69	50 463,50		6 154 872,70
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 770 704,75	458 899,14	50 463,50		6 179 140,39

TABLEAU DES FONDS PROPRES

NATURE	Montant début exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	28 325,39				28 325,39
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves gestion propre	102 850,21				102 850,21
Réserves gestion contrôlée	1 578 765,64				1 578 765,64
Report à nouveau gestion propre	2 233 357,50	-107 443,18			2 125 914,32
Report à nouveau gestion contrôlée	-633 123,77	-202 646,59			-835 770,36
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
Gestion propre	-107 443,18	107 443,18		59 942,19	-59 942,19
Gestion contrôlée	-202 646,59	202 646,59		266 193,73	-266 193,73
SITUATION NETTE	3 000 085,20			326 135,92	2 673 949,28
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 260 119,24		805 930,00	100 899,51	1 965 149,73
Provisions réglementées	183 715,62				183 715,62
TOTAL FONDS PROPRES	4 443 920,06		805 930,00	427 035,43	4 822 814,63

TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS

NATURE DES RESERVES ET PROVISIONS	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant fin d'exercice
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves gestion contrôlée :				
- Investissement	1 300 476,22			1 300 476,22
- Trésorerie	231 834,44			231 834,44
- Compensation des déficits	46 454,98			46 454,98
- Compensation des amortissements				
Autres réserves	102 850,21			102 850,21
TOTAL RESERVES	1 681 615,85			1 681 615,85
Couverture du B.F.R.				
Renouvellement des immobilisations				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	183 715,62			183 715,62
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	183 715,62			183 715,62
Provisions pour litiges	60 537,51	32 731,77	36 458,44	56 810,84
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (E.S.A.T.)				
Provisions pour départ retraite				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 537,51	32 731,77	36 458,44	56 810,84
Dépréciation :				
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles				
- Immobilisations financières				
- Stocks et en-cours				
- Comptes clients et usagers				
- Autres				
TOTAL DEPRECIATION				
TOTAL PROVISIONS	244 253,13	32 731,77	36 458,44	240 526,46

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU BILAN				
NATURE DES TITRES	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin exercice
EFI PERF 3C	110 547,25	2 180,75		112 728,00
PARTS CREDIT COOPERATIF	203 968,75	6 603,25		210 572,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00			50 000,00
C.A.T. CREDIT COOP	100 000,00		50 000,00	50 000,00
C.A.T. CREDIT COOP	150 000,00		150 000,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00		50 000,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	150 000,00		150 000,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00		50 000,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00		50 000,00	0,00
TOTAL DES VALEURS MOBILIERES	914 516,00	8 784,00	500 000,00	423 300,00

PLUS ET MOINS VALUES LATENTES				
NATURE DES TITRES	Valeur brute fin exercice	Valeur revente fin exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
EFI PERF 3C	112 728,00	112 728,00	0,00	0,00
PARTS CREDIT COOPERATIF	210 572,00	210 572,00	0,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
C.A.T. CREDIT COOP	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	423 300,00	423 300,00	0,00	0,00

PLUS ET MOINS VALUES DE L'EXERCICE				
NATURE DES TITRES	Plus-values de l'exercice	Moins-values de l'exercice	Dotation aux provisions	Reprise de provisions
EFI PERF 3C				
PARTS CREDIT COOPERATIF				
C.A.T. CREDIT COOP				
C.A.T. CREDIT COOP				
C.A.T. CREDIT COOP	3 505,41			
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE	3 505,41	0,00	0,00	0,00

SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant initial	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	
					Montant global	Non utilisé (1)
		A	B	C	D=A+B-C	
<u>Contributions financières autorités de tarification</u>						
Sous-total :						
<u>Subventions d'exploitation</u>						
Sous-total :						
<u>Contributions financières d'autres organismes</u>						
CLAS CARREFOUR ASSO.	12 500,00	2 248,86		2 248,86		
B SUR ET DANS L'EAU	15 000,00	5 332,47		5 332,47		
CEJM MEMO BEAUCAIRE	192 559,04	67 644,46		67 644,46		
CLAS BOOSTER 2024/2025	9 500,00	3 176,88		3 176,88		
VIVA REPERA AGES	17 851,00	8 239,07		8 239,07		
REAAP	80 830,00	28 702,98		28 702,98		
CJS MULTI ACTIVITE	23 000,00	2 019,54		2 019,54		
CJS A L ECOLE	5 000,00	3 194,48		3 194,48		
CJS PAROLES DE JARDIN	2 900,00	1 537,65		1 537,65		
CJS SENIORS AU JARDIN	5 500,00	244,92		244,92		
CJS NOURRIR L AVENIR	2 300,00	390,66		390,66		
CRECHE MONT DUPLAN	100 000,00	100 000,00	147 216,71	100 000,00	147 216,71	
B SUR ET DANS L EAU	11 000,00		6 479,17		6 479,17	
ENSEMBLE ENGAGEMENT SC	900,00		900,00		900,00	
CLAS CA 01092025-310826	37 028,50		17 322,00		17 322,00	
CLAS BEAUCAIRE 01092025-3	14 566,50		8 108,70		8 108,70	
CLJ ECHQUIERS01052025-010	2 250,00		1 525,74		1 525,74	
BOO STATION	60 000,00		60 000,00		60 000,00	
VIVA REPER AGES 01062025-3	22 376,00		6 394,58		6 394,58	
CJS A L ECOLE DE LA NATURE	5 000,00		283,64		283,64	
CJS SENIORS AU JARDIN 0109	7 017,00		2 703,55		2 703,55	
O2R REVERSIBLE VAUVERT	159 459,00		16 627,94		16 627,94	
REAAP	79 330,00		33 035,38		33 035,38	
B JEUNESSE EN ACTION	3 000,00		2 979,32		2 979,32	
MEDIATION DANS LES TRAINS	15 415,00		4 000,00		4 000,00	
LUDOTHEQUE ARENE DES JE	24 131,00		1 606,56		1 606,56	
Sous-total :	908 413,04	222 731,97	309 183,29	222 731,97	309 183,29	
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>						
Sous-total :						
Total	908 413,04	222 731,97	309 183,29	222 731,97	309 183,29	

(1) dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal (Compte 131/138)	A	B	C	D=A+B-C
Subventions d'équipement	1 822 459,29	805 930,00		2 628 389,29
TOTAL	1 822 459,29	805 930,00		2 628 389,29

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Quotes-parts virées au résultat (Compte 139)	A	B	C	D=A+B-C
Subventions d'équipement	562 340,05	100 899,51		663 239,56
TOTAL	562 340,05	100 899,51		663 239,56

ETAT DES CREANCES ET DETTES

CREANCES		Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1)					
Autres immobilisations financières		5 088,90	5 088,90		
Débiteurs et comptes rattachés		370 492,70	370 492,70		
Autres créances		2 680 135,42	2 680 135,42		
Charges constatées d'avance		17 111,21	17 111,21		
TOTAL CREANCES		3 072 828,23	3 072 828,23		
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				
DETTES		Montant brut	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts (1) et dettes étab. de crédit (2)		2 711 470,52	191 618,37	648 352,37	1 871 499,78
Emprunts et dettes financières diverses (1)		100 000,00	100 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés		757 392,96	757 392,96		
Dettes fiscales et sociales		1 982 381,76	1 982 381,76		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		115 911,66	115 911,66		
Produits constatés d'avance					
TOTAL DETTES		5 667 156,90	3 147 304,75	648 352,37	1 871 499,78
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		717 779,74		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		158 274,02		
(2)	Dont à 2 ans au maximum à l'origine				
	Dont à plus de 2 ans à l'origine		2 711 470,52		

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Créances rattachées à des participations	
2. Autres immobilisations	
3. Créances usagers et comptes rattachés	767,69
4. Autres créances	337 788,02
5. Valeurs mobilières de placement	
6. Disponibilités	
TOTAL	338 555,71

CHARGES A PAYER

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Emprunts obligataires	
2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 902,00
3. Concours bancaires	
4. Emprunts et dettes financières diverses	
5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 041,12
6. Dettes fiscales et sociales	1 409 782,29
7. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
8. Autres dettes	11 897,85
TOTAL	1 744 623,26

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
1. Charges d'exploitation	17 111,21
2. Charges financières	
3. Charges exceptionnelles	
TOTAL	17 111,21
NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
4. Produits d'exploitation	
5. Produits financiers	
6. Produits exceptionnels	
TOTAL	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE DES ENGAGEMENTS DONNES	
. Effets escomptés non échus	
. Avals et cautions donnés	
. Autres engagements donnés	
- Affectation hypothécaire	350 000,00
- Nantissement 11 476 Parts du CREDIT COOPERATIF	175 009,00
- Nantissement Comptes titres	105 011,50
- Engagements en matière de retraite	684 740,00
TOTAL	1 314 760,50

NATURE DES ENGAGEMENTS RECUS	
. Plafonds de découverts autorisés	
. Avals et cautions reçus <i>(Caution 50% C.D.)</i>	256 111,51
. Autres engagements reçus	
- Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	256 111,51

TABLEAU DU PERSONNEL

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT TEMPS PLEIN (E.T.P.)
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Cadres	11	11	22	20,25
Employés	54	132	186	173,40
Ouvriers				
Contrats d'apprentissage	5	11	16	16,00
Contrats de qualification				
Contrats Initiative Emploi (C.I.E.)				
Contrats d'Accompagnement dans l'emploi (C.A.E.)				
Contrats Avenir (C.A.)				
Travailleurs handicapés				
TOTAUX	70	154	224	209,65

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de locaux	382 766,00	366 159,00
Dépenses de fonctionnement CAF		268,63
Personnel CAF Mis à disposition		138 131,75
Total des contributions volontaires	382 766,00	504 559,38

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Bénévolat		
Prestations en nature	382 766,00	504 559,38
Dons en nature		
Total des contributions volontaires	382 766,00	504 559,38

Méthodes de quantification et de valorisation retenues :

Locaux mis à disposition : Surface en m² x 10,08 à 11,55 Euros x 12 mois.

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

NATURE DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	MONTANT
. Concours publics	
À la charge de l'Assurance maladie	
À la charge de l'État	344 357,90
À la charge du Département	7 126 096,88
À la charge des Caisses d'Allocations Familiales	1 224 118,39
À la charge d'autres financeurs	123 184,44
. Subventions d'exploitation	
Union Européenne	
État	690 969,00
Région	24 500,00
Département	266 643,10
Collectivités territoriales	875 157,41
Établissements publics à caractère administratif	17 920,00
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	374 319,55
Autres	21 630,00
. Subventions d'investissement	
Union Européenne	
État	
Région	
Département	
Caisse d'Allocations Familiales	805 930,00
Établissements publics à caractère administratif	
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	
TOTAL	11 894 826,67

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

	CONTRÔLE LEGAL DES COMPTES	S.A.C.C.	TOTAL
.Honoraires T.T.C. au 31/12/2025	12 167,32		12 167,32
TOTAL	12 167,32		12 167,32